

REPUBLIQUE DU DAHOMEY
--:--:
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
--:--:

DECRET N°75-166 du 30 Juillet 1975

portant nomination du Camarade Nicolas BENON,
Administrateur Civil, en qualité de Secrétaire
Administratif du Conseil National de la Révolu-
tion.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;
VU l'ordonnance N°74-68 du 18 novembre 1974, portant création, attributions,
composition, organisation et fonctionnement du Conseil National de la Ré-
volution, du Bureau Politique dudit Conseil, des Conseils Provinciaux, de
District, Communaux et Locaux de la Révolution ;
VU le décret N°74-277 du 21 octobre 1974, portant formation du Gouvernement
et les décrets modificatifs subséquents,
VU le décret N°74-289 du 4 novembre 1974, déterminant les services rattachés
à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres
du Gouvernement,

D E C R E T E :

ARTICLE 1er - Le Camarade Nicolas BENON, Administrateur Civil, est nommé
Secrétaire Administratif du Conseil National de la Révolution.

ARTICLE 2 - Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures
contraires et qui aura effet pour compter de la date de prise de service
de l'intéressé, sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 30 Juillet 1975

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Lieutenant-Colonel Mathieu KERBKOU

Le Ministre des Finances,

AMPLIATIONS: PR 8 - CS 6 - CNR 6 -
IAA-DCCT-IGF-ONEPI-Gde Chanc. 5 - SPD 2 -
DB-DC-CF-Solde 4 - Ministères 12 -
Intéressé 1 - DGP-DGAJL-INSAE 6 - JORD 1
Trésor 4 - DI 4 - DPE-MFPT 4 - DGM-12 -

Intendant Militaire de 3ème
Classe Isidore AMOUSSOU